

PROCURATION

Je / Nous Soussigné (s)

Agissant en ma / notre qualité **d’Actionnaire (s)** de la société **TAQA Morocco**, Société Anonyme à Directoire et à Conseil de Surveillance, au capital social de 2.358.854.200 Dirhams, dont le siège social est situé à Commune Moulay Abdellah, Route régionale 301, PK 23, Centrale Thermique de Jorf Lasfar, El Jadida et immatriculée au Registre de Commerce d’El Jadida sous le numéro 2145 (« **TAQA Morocco** » ou la « **Société** ») ;

donne/donnons procuration à _____

à l’effet de me/nous représenter à l’Assemblée Générale Ordinaire de la Société devant se tenir le 23 avril 2019 à 10 heures à l’Hôtel Four Seasons Anfa Place Living Resort, Boulevard de la Corniche, Aïn Diab, 20050 Casablanca, à l’effet de délibérer sur l’ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport de gestion du Directoire sur les comptes annuels sociaux et consolidés et l’activité de la Société au cours de l’exercice clos le 31 décembre 2018 ;
2. Lecture du rapport du Conseil de Surveillance sur le rapport de gestion du Directoire et sur les comptes sociaux et consolidés de l’exercice clos le 31 décembre 2018 ;
3. Lecture des rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes sociaux et consolidés et les résultats de l’exercice clos le 31 décembre 2018 ;
4. Approbation des comptes sociaux de l’exercice clos le 31 décembre 2018 ;
5. Approbation des comptes consolidés de l’exercice clos le 31 décembre 2018 ;
6. Affectation du résultat de l’exercice clos le 31 décembre 2018 ;
7. Quitus aux membres du Directoire, aux membres du Conseil de Surveillance et aux Commissaires aux Comptes ;
8. Lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées ;
9. Approbation des conventions réglementées ;
10. Expiration du mandat d’un Membre du Conseil de Surveillance ;
11. Nomination de nouveaux Membres du Conseil de Surveillance ;
12. Renouvellement du mandat du cabinet Benjelloun Touimi Consulting représenté par Monsieur Abdelmajid Benjelloun Touimi, Commissaire aux Comptes de la Société ;
13. Questions diverses ;
14. Pouvoirs en vue des formalités.

et, en conséquence, prendre part à tous votes et délibérations, signer toute feuille de présence, procès-verbal et autres documents se rapportant à l’Assemblée Générale Ordinaire Annuelle susvisée.

Signé en deux (2) exemplaires¹

A

Le

¹ Faire précéder la signature de la mention manuscrite « *bon pour procuration* »